

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,  
Monsieur le Président du Département,  
Madame la Députée,

10 ans ! Cela fait maintenant 10 ans que j'ai l'honneur de vous présenter les vœux de la Municipalité pour la nouvelle année.

J'ai toujours le même plaisir à le faire, à être là, à vous retrouver, à vous parler et tout à l'heure à échanger autour du verre de l'amitié.

La responsabilité qui m'a été confiée en 2008 puis en 2014 est un honneur.

Un honneur qui oblige, qui crée des devoirs, au premier rang desquels l'exigence de réussite.

Et la réussite ça suppose de la cohérence, et la cohérence ça suppose de la continuité. La gestion ne peut pas varier au gré des circonstances ou des événements. Il faut de la constance, il faut un sens, il faut un cap.

Et bien ce cap sera maintenu en 2018 avec la continuité du travail engagé depuis 2008.

### **Continuité, tout d'abord, dans la méthode avec laquelle nous travaillons.**

Une méthode fondée sur la compétence et le pragmatisme. Toutes nos décisions, toutes nos actions ne sont guidées que par une seule exigence, l'intérêt de Bonsecours. L'intérêt de Bonsecours, c'est le seul qui compte, c'est le seul pour rassembler et fédérer les bonauxiliens.

### **Continuité, ensuite, dans notre gestion budgétaire**

Je le dis souvent, les finances sont la condition de tout ! Sans bonnes finances, pas de bonne gestion !

C'est en effet le sérieux budgétaire qui permet de pouvoir tenir les promesses qui vous ont été faites.

C'est le sérieux budgétaire qui permet depuis 2008 et pour cette année encore, de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux.

C'est le sérieux budgétaire qui permet de pouvoir offrir à la population des services, un soutien, un cadre de vie et des infrastructures pour bien vivre à Bonsecours.

C'est donc en 2018 le même sérieux budgétaire qui sera notre ligne de conduite.

## **Continuité, également, dans la poursuite et la réalisation de projets**

Des projets qui sont conduits en étant raisonnable et responsable. Des projets conduits, pour certains, avec le soutien financier du Département et de la Métropole.

Nous avons bien sûr beaucoup d'idées, nous n'en manquons pas, mais nous savons aussi qu'il faut les financer sans prendre le risque d'hypothéquer l'avenir.

Un projet réalisé, c'est la ville de demain, bien sûr, mais c'est aussi un engagement financier dès aujourd'hui. Il faut donc toujours bien réfléchir, bien mesurer les enjeux, les besoins et les moyens.

Alors oui, cette méthode suppose de prendre un peu plus de temps. Je l'assume ! Je ne suis pas de ceux qui gèrent la commune en se disant « *il faut faire vite car bientôt il y a des élections et il faut pouvoir inaugurer avant !* »

1/ Le projet le plus important qui va être poursuivi, est celui de l'agrandissement de la Halle de Sports. Notre équipement actuel est saturé, tout le monde le sait, et la nécessité d'un agrandissement n'est donc pas contestée.

Il y a plus d'un an, les besoins ont été discutés avec le monde associatif. On a donc les différentes options possibles et notre préférence va vers une salle polyvalente avec gradins et deux salles annexes.

En 2017, nous avons conduit l'étude dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour préciser les contours techniques et financiers du projet. Parallèlement, les études de sols ont également été réalisées.

L'année 2018 sera maintenant celle de l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre avec le volet architectural du futur équipement.

L'agrandissement de la halle de sport est donc un projet qui avance et il avance au rythme auquel il doit avancer.

2/ Autre projet prochainement, la mise en lumière des différents bâtiments du Chartil, après, je le rappelle, celle de la b-Basilique et du monument Jeanne d'Arc en 2017. Ce projet, c'est tout simplement la mise en valeur de notre patrimoine, un patrimoine au Chartil situé au cœur de notre commune, au cœur des écoles, au cœur des associations. Et avec cette mise en lumière, et après la réfection intégrale du stade Requier et des courts de tennis extérieurs, c'est l'ensemble de ce secteur qui aura été rénové, valorisé et embelli.

3/ Projet également en 2018 avec le regroupement de l'ensemble des services techniques sur un seul site, celui en contrebas de la Mairie.

Il nous fallait davantage optimiser, rationaliser et améliorer le travail des agents et donc le service rendu à la population. Parallèlement, conserver ces anciens locaux vétustes, plus aux normes et dont la remise en état nécessitait des dépenses déraisonnables n'aurait pas été un choix judicieux.

4/ Enfin, je ne peux pas ne pas dire un mot sur le projet piscine du Plateau-Est.

Vous connaissez notre position. Elle tient en deux mots : OUI et NON !

OUI à une piscine pour nager et apprendre à nager, NON à une piscine avec des services annexes tels sauna, hammam, salle de fitness, salle de remise en forme. Il y a des limites à l'investissement public.

Cette position est la même depuis des années. Elle est cohérente !

Elle est prudente aussi, prudente car il y a des réformes gouvernementales qui s'engagent en matière de finances des collectivités territoriales. Ces réformes sont nécessaires, elles sont utiles pour, enfin, remettre à plat la fiscalité locale souvent injuste et compliquée. Mais d'ici là, avant que ces réformes ne soient discutées, décidées et appliquées, je pense que la prudence doit nous guider quand il s'agit d'investissement très important.

### **Continuité, encore, dans l'entretien de notre patrimoine et de nos infrastructures pour notre cadre de vie**

Avec les travaux dans nos bâtiments, les écoles, les locaux associatifs, le centre de loisirs, la crèche.

Avec la poursuite du plan pluriannuel engagé depuis 2008 pour l'entretien de notre voirie. C'est un plan d'investissement long et coûteux. Tout ne peut pas se faire rapidement, tout ne peut pas se faire en même temps. Nous travaillons donc, avec les services de la Métropole que je remercie pour leur aide, leurs conseils et leur soutien, par secteur pour avoir une réalisation complète et cohérente.

En matière de voirie, l'année 2018 sera essentiellement consacrée à la réfection intégrale de la rue Requier (la rue de l'école Heredia). Selon notre enveloppe financière nous verrons si nous pouvons faire plus et dans ce cas envisager, par exemple, des travaux rue du Château.

Parallèlement, nous voulons créer les conditions pour améliorer la sécurité dans le secteur des écoles, à savoir le Collège, l'école élémentaire José Maria de Heredia et l'école maternelle La Ferme du Plan. Dans les prochains jours, je rencontrerai les services de la Métropole pour discuter des options possibles.

Sécurité aussi avec la réflexion en cours pour améliorer la sécurité dans certaines de nos rues.

Le constat est simple et partagé par tous : il y a dans certains endroits un flux de véhicules trop important du fait de notre position géographique, puisque nous sommes la dernière ville du Plateau-Est avant Rouen. Nous sommes dans le bout de l'entonnoir !

Le moment est donc venu de nous attaquer à ce problème et prendre les solutions qui s'imposent.

Ce qui est en jeu, c'est la sécurité des bonauxiliens. Or si nous ne faisons rien, les choses ne vont pas s'améliorer toutes seules.

Sécurité encore avec, en partenariat avec la Métropole, la création d'un cheminement piétonnier qui mènera de la sortie de Bonsecours vers la Corniche. Les randonneurs, les promeneurs pourront ainsi rejoindre ce point de vue en sécurité.

## **Continuité, toujours, en 2018 avec la poursuite d'une urbanisation maîtrisée et contrôlée**

Le développement de Bonsecours est nécessaire, mais ce développement doit être maîtrisé.

Mais attention, la maîtrise ce n'est pas l'inaction ! La maîtrise c'est l'équilibre entre la préservation de notre cadre de vie et la nécessité d'offrir des logements pour les familles qui s'agrandissent, pour les personnes âgées qui veulent aller en appartement et pour celles et ceux, et ils sont nombreux, vous le savez, qui veulent venir habiter notre commune, souvent même des enfants de bonauxiliens.

C'est grâce à cet équilibre qu'à Bonsecours les constructions ne poussent pas comme des champignons et c'est grâce à cet équilibre que nous menons des projets qui s'intègrent dans notre environnement.

Concrètement, 2018 verra l'achèvement des travaux square Jacques Toutain.

2018 verra le début des travaux au niveau du 8 route de Paris (le permis de construire a été délivré en 2017).

2018 verra aussi l'examen du permis de construire (déposé aujourd'hui même par le constructeur) sur le site de l'ancien BRAZZA à l'angle de la rue de Thuringe et de la rue de la République, la rue qui mène à Amfreville La Mivoie. C'est une satisfaction pour nous puisque ça fait des années que la commune souhaitait ce projet afin de réaliser un ensemble neuf qui valorisera le quartier.

2018 sera aussi l'année d'un projet à la place des anciens locaux des services techniques qui ont été vendus, je le disais tout à l'heure. La particularité de ce dossier c'est que, si le terrain appartenait à la commune, il était sur le territoire du Mesnil-Esnard. C'est donc la commune du Mesnil-Esnard qui instruira le permis de construire.

2018 verra également l'examen par la commune d'un permis de construire à l'entrée du Plateau des Aigles en bord de forêt. Ce projet sera prochainement présenté aux riverains proches. Je précise une chose : cette construction ne porte que sur la seule parcelle constructible, c'est-à-dire celle où il y a actuellement la maison. Le reste, c'est-à-dire tout le terrain le long de la forêt et des immeubles du Plateau des Aigles, n'est pas constructible et ne le sera pas. Il est classé en zone naturelle et espace boisé et il le restera. J'insiste là-dessus.

2018 sera également l'année de la poursuite, et j'espère de l'aboutissement, des négociations entre l'aménageur NEXITY et les propriétaires des terrains de la ferme Lefebvre pour notre future ZAC. A notre niveau municipal nous avons fait notre travail et nous sommes prêts dès que les autres parties auront trouvé un accord.

Enfin, je veux redire que nous travaillons d'arrache pied sur le dossier du 102/104 route de Paris, c'est-à-dire l'immeuble dans la côte de Bonsecours. L'an dernier, à la même période, je vous faisais un point sur la situation. Depuis, nous agissons dans le cadre d'une procédure dite procédure de péril ordinaire. Cette procédure suppose le respect, sous le contrôle éventuel du juge, de certaines étapes juridiques. Ces étapes s'enchaînent dans des délais qui s'imposent à nous.

Les choses avancent donc (trop lentement diront certains, mais je n'y peut rien, ce sont les contraintes juridiques qui s'imposent à nous !). Mais sachez que parallèlement à cette procédure nous sommes en relation avec les différentes parties pour que ce dossier puisse avoir une conclusion heureuse dans des délais plus rapides.

### **Enfin, et pour finir sur cette thématique de la continuité, continuité de notre action pour la qualité de notre vivre ensemble.**

Vivre ensemble la solidarité et la générosité avec les plus démunis qu'il faut savoir épauler dans les situations difficiles.

Vivre ensemble la richesse associative qui est une chance, un trésor et à laquelle nous devons apporter tout notre soutien car le monde associatif c'est du loisir, du lien, du partage, des rencontres, de l'écoute, de la fraternité et de la solidarité.

Vivre ensemble avec les familles et la jeunesse en prenant soin des tout-petits à la crèche, des plus grands au centre de loisirs et dans les écoles, écoles qui devraient à la rentrée de septembre revenir à la semaine des quatre jours, les parents d'élèves en ayant exprimé le souhait à plus de 80 % après que la Municipalité leur a demandé leur avis en décembre dernier.

Vivre ensemble avec le 3<sup>ème</sup> âge en continuant à accompagner les propositions du Conseil des Sages et en continuant à offrir les distractions qui années après années connaissent un succès toujours plus grand, on l'a encore vu en novembre dernier avec le repas des Aînés où plus de 300 bonauxiliens avaient répondu à notre invitation.

Vivre ensemble le sport et la culture avec les nombreuses installations, manifestations et animations municipales.

Vivre ensemble dans une ville belle, agréable, et entretenue.

Vivre ensemble dans une commune qui concilie son développement et son environnement pour une qualité de vie souvent enviée ailleurs.

Voilà Mesdames et Messieurs ce que sera l'année 2018.

Une année qui va nous permettre de continuer à avancer, à réaliser des choses et à partager des moments ensemble.

Je dis ensemble parce que c'est ensemble que l'on est plus fort et que l'on peut réussir.

Voilà Chers Amis, ce que sera l'année 2018 à Bonsecours.

Bonne année à toutes et à tous, bonne santé,

Et vive Bonsecours !